

LE ECHO DU POLICIER

JOURNAL D'INFORMATION DES PERSONNELS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA POLICE NATIONALE

ENSEMBLE CONTINUONS TOUJOURS PLUS HAUT



PAGES 7 ET 8

HOMMAGE AUX VICTIMES
DU TERRORISME
ET AUX FORCES DE L'ORDRE





NOTRE ACTION À NOUS, C'EST L'ACTION SOCIALE !

Nous voici parvenus au terme de nos travaux qui nous ont permis de dresser le contexte particulier auquel nous devons faire face avec détermination. Et précisément, notre détermination, notre engagement volontaire quotidien dans la solidarité et la fraternité doivent nous permettre de développer encore notre action sociale de proximité au bénéfice de celles et ceux de nos camarades qui subissent la baisse du pouvoir d'achat et affrontent la pénibilité de notre profession en vivant parfois dans une précarité insupportable.

Il est également de notre devoir de préserver notre association, ses acquis et ses valeurs.

L'ANAS doit aujourd'hui s'adapter à de nouvelles dispositions dans le cadre de son activité sociale comme dans le cadre de son environnement.

Soyons confiants, car nous savons d'où nous venons, qui nous sommes et ce que nous voulons pour notre avenir ainsi que pour les générations à venir.

Personne ne peut douter de notre utilité dans le domaine de l'action sociale, personne ne doit douter de notre réelle volonté à conserver nos valeurs et notre souveraineté dans nos décisions et nos orientations.

Nous sommes en capacité de dresser un constat de l'existant afin d'apporter les améliorations rendues nécessaires pour l'évolution du contexte économique et social dans lequel nous évoluons.

Depuis deux années, notre équipe a pris la destinée de l'ANAS. La situation financière de cette dernière était catastrophique, vous avez pu le constater au fil des mois,

nous avons commencé à redresser la barre, mais cela ne veut pas dire que le « gros temps » est tout à fait derrière nous. Un mauvais grain n'est jamais exclu, aussi, rigueur et économie sont les seules clés pour pérenniser nos actions et mettre en route nos initiatives en toute quiétude.

Pour ce qui concerne l'organisation de notre fonctionnement proprement dit, nous devons avant tout développer le militantisme et la proximité. Aussi, pour relancer ce militantisme, nous devons aussi organiser des stages de formation sur site.

Pour la proximité, nous devons tous être persuadés que seule une présence toujours plus grande des élus de l'association dans les départements peut nous rapprocher des adhérents.

Ce n'est qu'en passant par-là que nous arriverons à remplir notre objectif, à attirer à nous de nouveaux adhérents. Ces nouvelles adhésions, non seulement nous pouvons et

nous devons aller les chercher dans les services, mais nous devons pousser nos efforts vers les écoles et au travers d'une campagne incessante et massive d'adhésions. Alors, vous me direz qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. En effet, c'est bien pour cela aussi que nous avons mis «le paquet» sur le logement d'urgence.

C'est aussi pour cela que nous devons élargir la palette de ce que nous mettons à disposition de nos adhérents dans nos centres de vacances et nous devons toujours plus améliorer le fonctionnement de ces derniers. Nous devons développer l'existant et offrir de nouvelles activités, de nouvelles prestations à ceux qui les fréquentent. Nous devons aussi améliorer le confort, c'est à cette seule condition que nous pourrions voir augmenter leur taux de fréquentation.

Oui, mes camarades, l'ANAS s'est véritablement réveillée. C'est le minimum que nous devons à nos collègues et je considère personnellement qu'il serait impossible d'agir autrement.

Faisant cela mes camarades, nous remplirons notre fonction et assumerons notre mission, à savoir que :
NOTRE ACTION À NOUS, C'EST L'ACTION SOCIALE !

Mes camarades, au moment de clôturer les travaux de

notre AG 2018, je voudrais vous dire que, lorsqu'on dispose de l'intelligence alliée au cœur, alors nous pouvons également être à la fois porteurs d'humilité et d'ambition. L'humilité, pour nous mes camarades, à quelque niveau que ce soit, et l'ambition, pour l'ANAS, toujours et partout où nous la représentons et où nous la mettons en actes.

**Tous ensemble,
nous sommes l'ANAS,
nous sommes les témoins
de son histoire,
nous sommes les acteurs
de son présent,
nous sommes les artisans
de son avenir.**

L'œuvre collective, mes camarades, lorsqu'elle est entreprise et menée avec l'énergie que nous y mettons tous, dépassera toujours la dimension individuelle, en enrichissant humainement chacune et chacun d'entre nous. C'est pour tout cela, pour votre disponibilité de tous les instants, pour votre formidable mobilisation, pour votre intelligence et pour votre cœur, pour votre générosité, en un mot pour votre humanité, que je voudrais remercier chacune et chacun d'entre vous.

Tous ensemble, nous sommes l'ANAS, nous sommes les témoins de son histoire, nous sommes les acteurs de son présent, nous sommes les artisans de son avenir. L'ANAS est en marche et plus rien ne l'arrêtera, l'ANAS est forte de ses valeurs. Vive l'ANAS ! ▲

Pierre CAVRET
Président National



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE 2018

RAPPORT MORAL : approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : l'ensemble des rapports composant le rapport d'activité du secrétariat général est approuvé à l'unanimité. La proposition de suspendre le projet de vente de Murat-le-Quaire est validée à l'unanimité.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE D'ATTRIBUTION DES CENTRES DE VACANCES : approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE : approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE CONTRÔLE FINANCIER : approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DE GESTION 2017 : approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2017 : approuvé à l'unanimité.

COMPTES DE L'EXERCICE 2017 : approuvés à l'unanimité.

QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : à l'unanimité.

MONTANT ET RÉPARTITION DES COTISATIONS 2019 : le maintien du montant actuel des cotisations approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 : approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019 : approuvé à l'unanimité.

TEXTE DES RÉOLUTIONS : approuvé à l'unanimité.

PROPOSITION DE FINANCEMENT POUR L'ACQUISITION DU TERRAIN DE FABREGAS :

1^{er} vote : Le projet d'acquisition du terrain de Fabregas approuvé à l'unanimité.

2^{ème} vote : Les conditions de l'emprunt approuvées à l'unanimité.

AVALISATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les deux membres cooptés, sont validés à l'unanimité.

Composition du Conseil d'Administration National

BECKER Luc	FORTAIN Daniel (coopté)	MARTINEZ Eric
BIASOTTO Ludovic	FRANCHI Hubert	MEZZANATTO Patrice
CARTIER Lysiane	GARCIA Laure	NONDEDEO Eric
CAVRET Pierre	GASPERINI Joel	PARFAIT Franck
CHARTIER Eugène	GEORGET Jérôme	POGGI Philippe
DAMBRIN Dolorès (cooptée)	KRUKOWSKI Grégory	PONZIO Didier
DANEL Fabrice	LIEVIN Stéphane	PRUVOST Jean-Marc
FIORANI Joël	MANGIONE Didier	SCHIANTARELLI Christophe

Commission Nationale de Contrôle Financier - un poste à pourvoir

A été élue pour le mandat 2018-2021 : **HALLOIN Corinne**

Composition de la Commission Nationale de Contrôle Financier

ANNETTE Serge	GUENOUN Gilles	COMPAGNAT Bernard
CAUCHY Thierry	HELLOIN Corinne	HOELLINGER Philippe

DIFFICULTÉS DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

UNE COMMISSION SÉNATORIALE REÇUE À L'ANAS-LE COURBAT



Le mois dernier, l'ANAS a reçu une délégation de sénateurs au sein de son établissement de santé venue enquêter sur les difficultés des forces de sécurité intérieure. La commission parlementaire a pu apprendre sur la prise en charge du Courbat et échanger avec des patients policiers.

▲ De gauche à droite : Marc Parcelier, Gisèle Jourda, Michel Boutant, François Grosdidier, Pierre Cavret, Sarah Trotet et Isabelle Raymond-Pavero.

Le Liège, le 25/05/2018. Une commission d'enquête du Sénat sur l'état des forces de sécurité intérieure a été reçue par le Président national de l'ANAS, Pierre Cavret, les membres du bureau national et par Sarah Trotet, directrice de l'établissement de santé du Courbat.

Cette commission parlementaire, constituée en janvier dernier, a pour mission d'éclairer la deuxième Chambre sur l'ensemble des difficultés rencontrées par les fonctionnaires de police, les gendarmes ou les agents de la pénitentiaire dans l'exercice de leur mission. La délégation en visite sur le site de l'ANAS-Le Courbat était menée par Michel Boutant (sénateur - Charente), président de la commission d'enquête et François Grosdidier (sénateur - Moselle), rapporteur. Elle était complétée par deux sénatrices membres : Gisèle Jourda (Aude) et Isabelle Raimond-Pavero (Indre-et-Loire). Intéressés par la singularité de la prise en charge des patients fonctionnaires de police au sein de l'établissement de l'ANAS, les élus ont bénéficié durant toute la matinée d'une présentation complète et détaillée, animée par Sarah Trotet, sur les modalités d'admission au Courbat et des thérapeutiques déployées pour concourir au retour en

service des professionnels de sécurité intérieure. Grâce aux interventions successives des deux médecins de la structure, le Dr Fatima Idbrik, médecin chef addictologue, et le Dr Nha Do Cao, médecin du sport ostéopathe, les informations les plus détaillées possibles ont été transmises à la commission sénatoriale quant aux difficultés rencontrées par nos collègues sur le terrain et, naturellement, ainsi que sur les pathologies dont la majorité des policiers hospitalisés au Courbat souffrent : troubles addictifs, burnout, épuisement professionnels, troubles d'anxiété et symptômes dépressifs mineurs.

De leur côté, les deux psychologues de l'ANAS Le Courbat ont attiré l'attention des sénateurs sur la prévalence des troubles de stress-post traumatiques (TSPT) parmi les patients issus des forces de sécurité-intérieure, ce qui fait l'objet d'un suivi particulier au sein de l'établissement de santé. La directrice a ainsi pu esquisser auprès de la commission les projets de travail et de développement de son équipe autour de cette thématique. Interrogé

sur les missions de l'ANAS, le Président Pierre Cavret a pu réaffirmer avec force aux parlementaires les principes de solidarité et de fraternité qui inspirent les missions de l'Association Nationale d'Action Sociale des personnels du Ministère de l'Intérieur depuis près de 70 ans. Détaillant l'ensemble des dispositifs d'entraide sociale et les structures de loisirs mis en œuvre par l'ANAS, Pierre Cavret a souligné la vigilance constante qui était celle du bureau national, du conseil d'administration, des présidents départementaux et des délégués anasiens pour que soient respectés les droits des policiers. Quant à l'initiative du Sénat d'enquêter sur les difficultés rencontrées par les fonctionnaires de police, les gendarmes ou les agents de la pénitencière dans le cadre de leur mission, le Président national a souligné sa satisfaction et témoigné aux sénateurs présents ses remerciements. « *L'intérêt porté par nos élus nationaux pour les souffrances et les peines exprimées ou ressenties par nos collègues démontre que la situation du terrain est devenue compliquée. Que la commission d'enquête du Sénat décide d'investiguer directement au sein de notre établissement de*

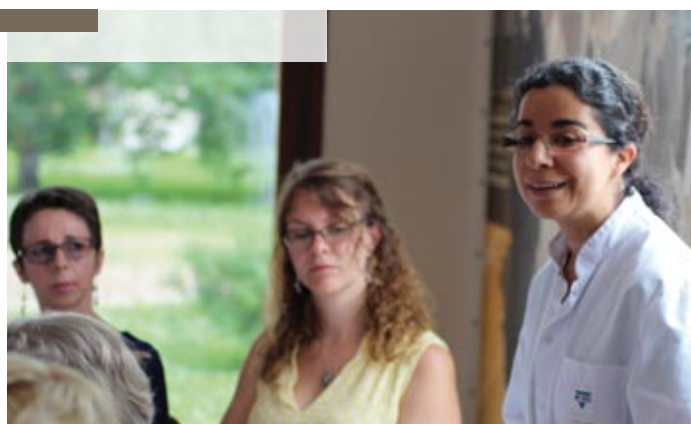
santé du Courbat prouve que l'ANAS dispose d'une expertise reconnue sur ces sujets », a dit Pierre Cavret.

Après avoir pu s'entretenir avec les représentants de l'ANAS et le personnel soignant du Courbat, les sénateurs ont eu l'opportunité de pouvoir s'entretenir à huis-clos avec six patients de l'établissement, fonctionnaires de police et agent de la pénitencière. Tous s'étaient portés volontaires ! Tour à tour, ces collègues se sont exprimés pour transmettre leur histoire, leur parcours au sein de la Police nationale ou de l'Administration, les difficultés qui les ont fait sombrer, l'aide qu'ils ont pu recevoir pour certains et l'expérience qui est la leur face aux missions du terrain. L'instant était rare et les membres de la commission parlementaire ont apprécié – semble-t-il – le privilège de ces conversations. Gageons que la remarquable franchise de nos patients, le professionnalisme du personnel du Courbat ainsi que la détermination du bureau national auront su alimenter honorablement les débats sur la souffrance des forces de sécurité intérieure dont le Sénat s'est saisi. ▲

« Que la commission d'enquête du Sénat décide d'investiguer directement au sein de notre établissement de santé prouve que l'ANAS dispose d'une expertise reconnue sur ces sujets ».



▲ Docteur Nha Do Cao, Médecin du sport Ostéopathe.



▲ Manuella Tessier, psychologue ; Gilda Bichon, psychologue et Dr Fatima Idabrik, médecin-chef addictologue.

LU POUR VOUS **LE FIGARO** du 30 mai 2018

Le Sénat enquête sur le malaise policier

Au Courbat, « les gueules cassées », brisées par le service, renouent avec la vie.

« ... Ces fonctionnaires cabossés par la vie, entendus vendredi dernier par la commission sénatoriale sur « l'état des forces de sécurité intérieure », se livrent en confiance parce que leur anonymat est garanti. Et que le cadre s'y prête... »

« ... Pour tisser le lien avec des médecins dont ils peuvent se défier, les policiers savent compter sur l'indispensable entremise de leurs collègues détachés de l'ANAS qui parlent la même langue et, surtout, ont partagé le même quotidien. Des maillons essentiels dans ce dispositif entièrement dévolu à reconnecter ces âmes meurtries... »



LE 18 JUIN 2018

HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME ET AUX FORCES DE L'ORDRE

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,
La communauté Juive de France a voulu rendre hommage aux victimes du terrorisme sans oublier le lourd tribut subi par les forces de l'ordre, qu'ils soient Policiers, Gendarmes ou Militaires. Elle a choisi l'ANAS, association dont les valeurs ne sont plus à démontrer. Nous sommes fiers de pouvoir inaugurer à vos côtés, dans nos murs, cette plaque commémorative à la mémoire des forces de l'ordre frappées de plein fouet par le terrorisme. À cet instant, j'ai une pensée particulière pour les familles touchées, meurtries par ce fléau, à tout moment, elles peuvent compter sur notre total soutien.



▲ Plaque commémorative remise au Ministère de l'Intérieur et à l'AFVT.

Lors du second trimestre de l'année 2017, la une de notre journal «l'Écho du policier» titrait : Un policier, un homme, un flic est mort, assassiné par un fou sanguinaire, un terroriste. Un policier qui avait décidé de veiller sur ses compatriotes, il faisait de la police de proximité. Il suffit d'une fois, d'un jour et la vie d'une famille bascule dans l'infiniment douloureux. Notre mobilisation est comme notre peine : elle est immense. Elle prouve notre attachement à l'essentiel : la démocratie, la liberté d'expression, la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même qui sont le socle de nos valeurs communes. C'est pourquoi nous devons être unis pour être plus forts. C'est pourquoi nous ne devons rien lâcher sur nos valeurs. C'est pourquoi notre République est toujours debout. Vous pouvez compter sur notre détermination comme je sais pouvoir compter sur la vôtre. ▲

Pierre CAVRET
Président National de l'ANAS

Message de Franck SERFATI, Président VIGIL'ANCE



▲ Moshe Sebbag, Grand Rabbim de la Synagogue de la Victoire.

Dans la Tradition juive le Souvenir est élevé en principe de vie. La reconnaissance n'est pas un avantage, une simple qualité humaine ; elle est un DEVOIR. Nous avons simplement voulu concilier ces 2 valeurs essentielles pour conserver, à la fois, une « pensée citoyenne » en direction de toutes les victimes des actes terroristes et un sincère hommage aux Forces de l'Ordre qui assure inlassablement le respect du socle républicain de notre pays. Cette soirée du 18 juin 2018 s'inscrit dans le prolongement d'un événement déjà organisé dans les locaux de l'ANAS, en juillet 2016, à l'occasion duquel plus de 1 000 cadeaux avaient été remis aux enfants des policiers, militaires et agents du R.A.I.D. Le combat contre l'obscurantisme, la haine, l'antisémitisme et toute forme de racisme, n'est jamais terminé. Puisseons- nous le mener ensemble, solidaires, convaincus, forts, unis !



▲ Stéphane Lacombe, directeur adjoint AFVT et David Serfati.



▲ Mickael Szman, responsable communication.

LE 18 JUIN 2018 . HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME ET AUX FORCES DE L'ORDRE



▲ Ci-contre : dépôt de gerbe par les représentants de la Mairie de Joinville-le-Pont.

▼ Ci-dessous : Mickael Szerman, Pierre Cavret et Guillaume Gouffier-Cha député du Val-de-marne.



▲ Pierre Cavret et Sébastien Lime, Directeur de Cabinet du Préfet du Val-de-Marne.



© Crédit photo : Alain Azria

Témoignages

... HELAS... TOUJOURS DES APPELS AU SECOURS...

Quelques extraits :

Sujet : INSCRIPTION

Bonjour l'ANAS, je souhaiterais m'inscrire à l'association que je trouve d'une aide précieuse pour tous les fonctionnaires de police. Actuellement, dans une situation d'urgence avec ma famille suite à des menaces de mort en rapport avec la fonction exercé, notamment mon mari qui est sur la voie publique. Nous souhaiterions à notre grand regret déménager rapidement pour mettre notre famille en sécurité....

Envoyé le 16 mai 2018

Sujet : HORAIRES AMÉNAGÉS

Bonjour, je suis travailleur handicapé administratif au ministère de l'intérieur depuis 2005. Suite à une évolution de ma maladie, la médecine de prévention m'a prescrit des horaires aménagés (je commence plus tard et fini plus tôt mais je suis payé à plein temps, car celle-ci considère que ma charge de travail reste la même et que je peux faire face). Ma chef de service s'oppose à cette

décision car elle dit que ces horaires ne peuvent permettre que je réalise entièrement mes tâches. Pouvez-vous me dire à quoi je peux m'attendre ?....

Envoyé le 23 avril 2018

Sujet : DEVENIR DÉLÉGUÉ DE SERVICE

Bonjour, je suis adhérent Anas, j'ai eu recours à votre aide et vous m'avez aidé sans jugement sans rien demander. Quelle aide précieuse pour les collègues. Je désire m'investir et devenir délégué de service....

Envoyé le 19 avril 2018

Sujet : DEMANDE D'ASSISTANCE ET DE RDV

Bonjour, je me permets de vous contacter sur les conseils d'un collègue car je suis actuellement dans une situation très difficile socialement et financièrement. Ne sachant plus vers qui me tourner et par où commencer, je m'adresse à vous. Suivi et traité pour

une dépression persistante depuis environ dix ans....

Envoyé le 28 février 2018

Sujet : PRÊT SOCIAL

Bonjour, je suis fonctionnaire de police au commissariat de **** et actuellement je rencontre des difficultés financières (deux loyers impayés) suite à un ATD sur salaire. Aussi ayant été adhérent à l'ANAS est-il possible de vous solliciter dans le but de m'aider financièrement....

Envoyé le 20 février 2018

Sujet : PROBLÈMES FINANCIERS

Bonjour, Je suis en poste **** dans le 77 et je rencontre des difficultés financières importantes. C'est la raison pour laquelle je vous contact. Je ne sais pas si vous pouvez m'apporter une aide ou même des conseils pour me sortir de cette situation très difficile. Merci d'avance....

Envoyé le 17 février 2018

ARCACHON

RÉNOVATION DU CENTRE MAURICE PALOQUE

L'ANAS a le plaisir de vous annoncer que le permis de construire est accordé pour le projet d'extension des HLL, qui permet le lancement des travaux de rénovations du centre à partir du 11 juin 2018. Les premiers bungalows rénovés seront terminés pour mi-juillet et vous permettront d'évaluer objectivement l'embellissement et l'extension des structures. Désormais, vous pourrez, entre autres, apprécier les bungalows de quatre places qui comporteront deux chambres séparées et ceux de six places qui seront composés de trois chambres.

Les travaux reprendront en septembre en vue de clôturer les rénovations pour la saison estivale 2019. Le suivi des travaux est assuré par notre architecte en collaboration avec l'équipe du bureau national, départemental et du directeur.



Permis de construire du 1^{er} juin 2018. Marc Defard, vice-président ANAS 33 et Laurent Janot, directeur du centre. Ci-contre : modèle de bungalow.

LA SEYNE-SUR-MER

L'ANAS PROPRIÉTAIRE DU CENTRE FABRÉGAS

L'ANAS a fait l'acquisition du terrain de Fabregas, commune de la Seyne sur mer, dans le Var. Nous en sommes désormais propriétaires ce qui nous permet de l'équiper de 35 mobil homes climatisés et ainsi vous faire profiter d'un centre de vacances situé dans une pinède à 150 mètres de la plage. Les travaux débuteront en septembre pour une exploitation en 2019.

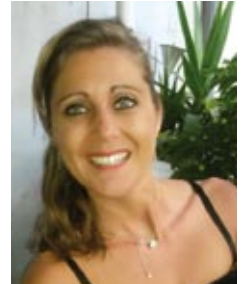


MISE EN PLACE DE LA FORMATION ÉCOLES

C'est avec une certaine satisfaction que l'ANAS peut désormais se projeter vers l'avenir. Après avoir remis en bon ordre notre association, voilà maintenant venu le moment de lancer le chantier de la formation de nos militants. Tout d'abord le premier volet passe par la présentation de notre association durant la formation initiale dans les écoles de Police. Grâce à notre partenariat avec Unité SGP Police en la personne de son Secrétaire Général, Yves LEFEBVRE, nous avons la possibilité de nous exprimer devant les élèves Gardiens de la Paix durant leur scolarité. Quoi de plus normal d'avoir à expliquer à nos jeunes collègues ce qu'est l'ANAS, le combat de nos anciens pour pouvoir amener une aide sociale, inexistante à l'époque, aux collègues en souffrance. Expliquer que nous ne sommes pas seuls dans la difficulté, être à l'écoute et apporter un soutien doit être et est le leitmotiv de notre association. Être présent dès les premières semaines de l'école me paraît essentiel. Les élèves et futurs Gardiens de la Paix rencontreront malheureusement des difficultés tant financières que morales durant leurs premières années d'affectation. Ensuite, le deuxième volet de la formation sera fléché vers nos militants. Il est impératif de pouvoir donner les moyens à nos délégués anasiens afin d'amener la meilleure des ré-

ponses à nos collègues en difficulté. Comme je le disais un peu plus haut, être délégué, c'est accepter de tendre la main, d'écouter, de prendre le temps pour pouvoir aider notre collègue. Bien sûr que nous ne sommes pas médecins psychologues ni même Officier ou commissaire, mais si nous baissions les bras alors qui prendra notre place ? Personne ! Notre devoir est de ne rien lâcher car trop souvent l'administration se fait bien discrète. Le délégué se doit d'être la « vigie » du service, il doit veiller à être l'espoir pour nos collègues qui se retrouvent trop souvent seuls dans l'épreuve, La souffrance ne doit pas devenir une fatalité. Alors oui ce rôle de délégué est dur, ingrat, parfois démoralisant mais quel plus bel enrichissement personnel que de voir une personne retrouver le sourire et être enfin heureuse, La formation doit donc être une priorité pour faire que dans les décennies à venir l'ANAS puisse grandir et remplir sa noble mission. Nous n'avons pas le droit d'échouer. Je sais pouvoir compter sur vous comme vous pouvez compter sur ma détermination. ▲

Laure GARCIA
vice-présidente nationale



LES RÉSEAUX DE L'ANAS :



LE RÉSEAU APEL ET ÉCOUTE TOXICOMANIE

L'ANAS à vos côtés pour lutter contre l'addiction !

Nos délégués présents sur l'ensemble du territoire peuvent vous apporter des solutions pour lutter contre les addictions, qu'il s'agisse d'alcool, de médicament, de drogues et même de comportements comme les jeux ou le sport. Une plateforme nationale d'orientation et de conseils est accessible au :

► N°Vert 0 800 561 649

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LE RÉSEAU ALPHA ESPOIR

L'ANAS pour les policiers touchés par l'invalidité !

Un réseau spécialisé de l'ANAS agit pour les collègues ou leur famille affectés par des difficultés liées au Handicap et/ou à des pathologies chroniques que peuvent être les cancers, le VIH/SIDA, la mucoviscidose, les troubles musculo-squelettiques, etc.



LES DONS ET SECOURS

L'ANAS, les « restos du coeur de l'Intérieur »

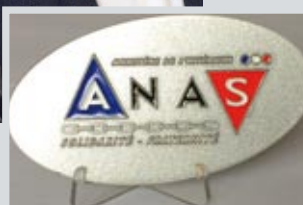
Quand la vie ne fait pas de cadeau, nos délégués organisent l'entraide. Ils accompagnent les collègues, qui n'ont plus les moyens de subvenir correctement aux besoins de leur famille, afin de leur assurer un secours alimentaire. En cas de grande détresse, les délégués aident à constituer un dossier financier (prêts ou/et dons).



LE 15 MAI 2018

REMISE DE LA NOUVELLE MÉDAILLE ANAS À GILBERT ÉVENO

Cinquante ans de vie active au sein de l'ANAS, 30 ans Administrateur National ANAS ! Gilbert Eveno, c'est cinquante ans de vie active avec réussites et déboires et toujours la même foi pour le travail à accomplir. Nous sommes fiers de te compter parmi nous. ▲



SOLIDARITÉ

ADIEU XAVIER

Marina, épouse de Xavier a été reçue le 5 juin 2018 au siège de l'ANAS à Joinville le Pont. Xavier, brigadier-chef de Créteil, a malheureusement fait le choix de nous quitter. Il laisse derrière lui une épouse et deux filles âgées de 8 et 12 ans.

Dolorès DAMBRIN, Présidente de l'ANAS 94, a saisi le bureau national qui a été très touché par ce drame.

Ce jour, un chèque de 1000 euros est remis à Marina pour lui permettre de faire face aux dépenses urgentes. Marina, très émue de ce don, remercie chaleureusement tous les membres de l'ANAS. La présidente de l'ANAS 94 remercie, pour leur engagement, les membres présents ainsi que Josias CLAUDE, secrétaire départemental adjoint d'Unité SGP Police. ▲



TOTO NOUS A QUITTÉS

Yves THOREAU nous a quittés à l'âge de 94 ans et n'a pas survécu à son épouse décédée 15 jours avant. Yves surnommé Toto est entré dans la police en 1953, il adhère au SNIP ANAS en 1957 et son implication

à l'ANAS n'a jamais failli. De 1983 à 1995, il s'est investi à chaque saison estivale sur le centre de Hyères pour apporter son aide toujours bénévole. L'ANAS renouvelle à ses proches ses plus sincères condoléances. ▲



JEAN PIERRE A TIRÉ SA RÉVÉRENCE

Surnommé le docteur Couraud par l'administration en CAPN pour ses interventions liées au médical, Jean Pierre était délégué inter régional

du SNIP ANAS du centre Poitou Charente ; Président ANAS 37 et responsable du réseau ALPHA, son engagement à l'ANAS était toujours sans faille. Les membres de l'ANAS présentent à tous ses proches leurs sincères condoléances. ▲

VOUS COUVRIR

EN TOUTES CIRCONSTANCES,

C'EST NOTRE DEVOIR

LYRIA

SANTÉ

**2 MOIS
OFFERTS⁽¹⁾**

LYRIA

SALAIRE

**2 MOIS
OFFERTS⁽¹⁾**

OFFRE VALABLE DU
**14 MAI AU
13 JUILLET
2018**

Parce qu'elle connaît mieux que quiconque les métiers de tous ceux qui concourent à la sécurité des personnes et des biens, la MGP vous fournit une protection sociale adaptée à vos besoins et au meilleur tarif. Notre gamme Lyria, à la fois complète et modulable, en est le meilleur exemple : ses garanties santé, salaire et prévoyance répondent aux attentes de chaque membre de votre famille.



MGP
La force d'être ensemble

**POUR SOUSCRIRE
LYRIA, RENDEZ-VOUS :**

➤ SUR
MGP.FR

➤ DANS L'UNE
DE NOS AGENCES

➤ AU 09 71 10 11 12
(NUMÉRO NON SURTAXÉ)



(1) Deux mois de cotisations offerts sur Lyria santé et/ou Lyria salaire pour toute souscription d'un nouveau contrat MGP entre le 14 mai et le 13 juillet 2018 inclus, avec date d'effet du contrat au plus tard le 31 janvier 2019. La gratuité sera appliquée sur les 2^e et 3^e mois de cotisations de Lyria santé et/ou Lyria salaire. MGP Santé immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - 10 rue des Saussaies - 75008 PARIS. The LINKS - Communication 30/04/18 - Document non contractuel à caractère publicitaire - © La Main Prod.